



**Évaluer et valoriser les
compétences de base
Détecter les éventuelles
difficultés**

Un service public numérique de l'ANLCI

eva.anlci.gouv.fr

ANLCI 
Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

Qu'est-ce qu'eva ?

Eva est un service public numérique qui s'appuie sur le modèle des "jeux sérieux" pour positionner les compétences de base de manière ludique. Il permet de détecter les éventuelles difficultés et de proposer un bilan bienveillant en valorisant les compétences transversales.



À qui s'adresse eva ?



Le service eva est pensé pour toute personne ayant été scolarisée en français.

Cet outil peut être proposé par des professionnels de la formation, de l'orientation et de l'insertion.

Quand mobiliser eva ?

Eva peut être mobilisé à plusieurs moments du parcours du bénéficiaire :

- à l'entrée, pour mieux orienter son accompagnement,
- au milieu ou à la fin, pour mesurer sa progression.



Comment faire passer eva ?

Le professionnel s'inscrit dans eva, puis crée une campagne d'évaluation.

Avec le code de celle-ci, le bénéficiaire passe les tests sur ordinateur ou tablette.

Enfin, le professionnel restitue les résultats à son bénéficiaire.



Deux types de parcours

Diagnostic

Compétences transversales
Compétences de base



- ✓ Objectiver les besoins
- ✓ Redonner confiance

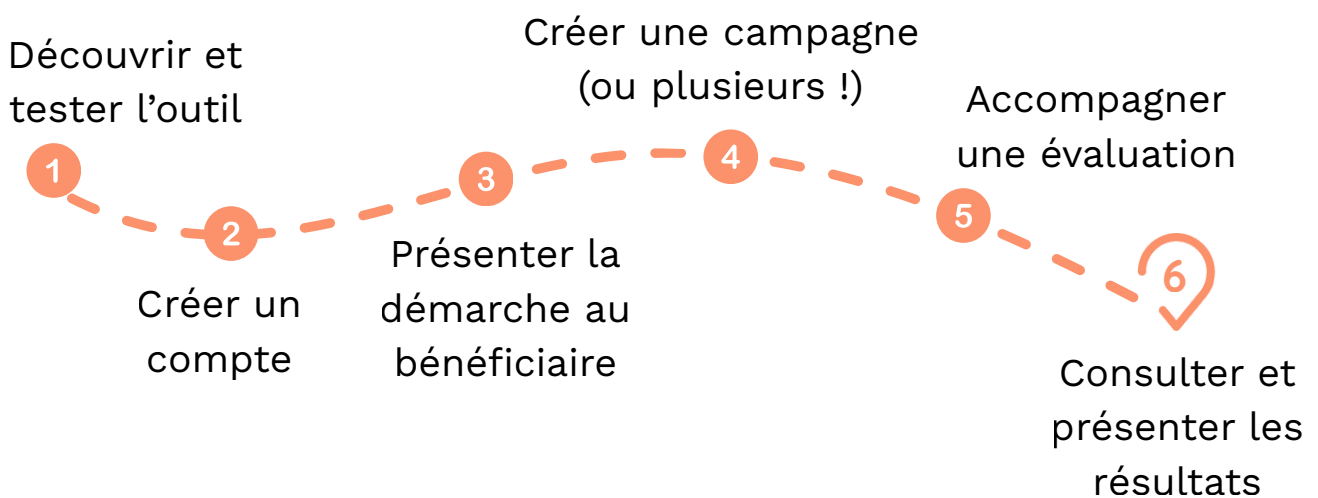
Positionnement

Compétences langagières
Compétences mathématiques



- ✓ Connaître le niveau précis
- ✓ Mesurer les progrès

Eva en 6 étapes



eva.anlci.gouv.fr



Prérequis

- > Ordinateur ou tablette avec sortie son
- > Passations en présentiel avec maximum six bénéficiaires.
- > Prévoir assez de temps : les évaluations sont sans pause

Eva, et après ?

Pour retrouver des solutions de remédiation pour vos bénéficiaires, consultez le site de l'ANLCI : anlci.gouv.fr

eva.anlci.gouv.fr



Des questions, des remarques ?
Contactez-nous : eva@anlci.gouv.fr